

POLLUTION DE L'AIR PAR LES PARTICULES FINES EN SUSPENSION



Dépassement du Seuil d'alerte

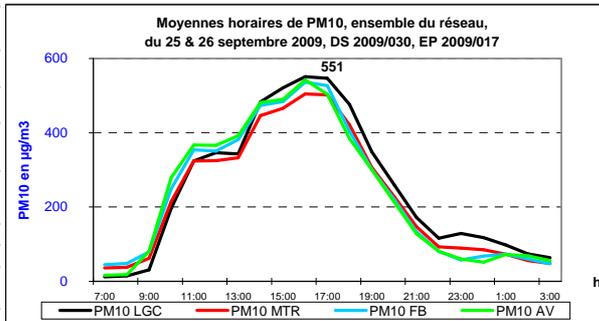
Communiqué du: **26/09/2009 9h**

Observations: **Vendredi 25 septembre 2009 - constat de dépassement épisode terminé**

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Sur les quatre points de mesure repartis à Logicoop, Montravel, Faubourg Blanchot et l'Anse Vata, Scal-Air a enregistré le 25/09/2008 entre 9h et 23h de très fortes concentrations en particules fines en suspension (PM10). Le seuil d'alerte, fixé à 125 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 24 h a été dépassé.

Zones concernées:	Ensemble du réseau de Scal-Air
Début de l'épisode:	Vendredi 25/09/2009, 9h
Fin de l'épisode:	26/09/2009, 3h
Polluant:	particules fines en suspension (PM10)
Nb de valeurs au dessus du seuil:	1 jour
Durée du dépassement maximum horaire:	1 jour
	551 µg/m ³ à 16h
Moyenne journalière	204 µg/m ³ (toutes stations)



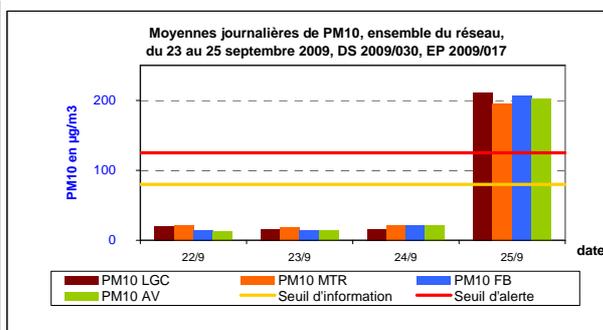
Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France: vents faibles de secteur variable.
D'après les images satellites et les analyses de Météo France, ce phénomène est lié à des vents de sable précédemment observés en Australie.

Les teneurs maximales observées ont culminé à 551 µg/m³ en moyenne horaire à 16h. Par la suite les concentrations mesurées ont progressivement diminué pour revenir à des niveaux normaux entre 23h et 1h. Il ne devrait pas y avoir de nouvelle augmentation des niveaux à court terme.

La moyenne journalière pour les 4 points de surveillance est de 204 µg/m³, ce qui est exceptionnel.

La précédente moyenne journalière la plus élevée mesurée était de 84 µg/m³ (31/07/08, Montravel)



Pour mémoire, le **seuil d'alerte** pour les PM10 est de 125 µg/m³ en moyenne horaire sur 24h.

Le seuil d'alerte est un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de toute la population (ou un risque de dégradation de l'environnement) à partir duquel des mesures d'urgence et d'information du public doivent être prises.

Recommandations en cas de Seuil d'alerte dépassé:

Il est préconisé de :

- pour les enfants de moins de six ans : ne pas modifier les déplacements indispensables mais éviter les promenades et les activités à l'extérieur;
- pour les enfants de six à quinze ans : ne pas modifier les déplacements habituels mais éviter les activités à l'extérieur, privilégier à l'intérieur des locaux les exercices physiques d'intensité moyenne ou faible et reporter toute compétition sportive qu'elle soit prévue à l'extérieur ou à l'intérieur des locaux ;
- pour les parents et tous les personnels s'occupant d'enfants: être vigilant vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et prendre un avis médical si nécessaire;
- pour les adolescents et les adultes: ne pas modifier les déplacements prévus mais éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur ; déplacer dans la mesure du possible, les compétitions sportives prévues à l'extérieur ;
- pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion: adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules fines ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...). L'origine des particules peut également être due à des phénomènes naturels (tempêtes de sable, feux de forêt, remises en suspension par les vents...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure